

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 60-71, Grande-Rue. Tél. 227.32, 227.33 et 227.34.  
 TOURCOING. — 21, rue Carnot. Tél. 27.  
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.  
 PARIS. — 28, boulevard Poincaré. Tél. Provence. 77.54.  
 MOUScron. — 101, rue de la Station. Tél. 544.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

## La Chambre a entamé le débat sur le budget des recettes

M. PAUL REYNAUD A DRESSÉ UN PREMIER BILAN DE SA POLITIQUE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

« Rien ne s'oppose plus au redressement de la France », a-t-il déclaré

PARIS, 21 DÉCEMBRE (Minuit). — La Chambre ayant abordé l'examen de la loi de finances — c'est-à-dire la partie du budget consacré aux recettes — elle a procédé mercredi après-midi à la discussion générale du budget de 1939. Ce débat aurait dû normalement se



M. PAUL REYNAUD

placer avant l'examen des dépenses, mais dans l'espoir que cette procédure serait plus expéditive, elle avait préféré le garder, pour ainsi dire, pour la bonne bouche.

La discussion ne fut pas dépourvue d'intérêt. Elle permit, en effet, à M. Piétri, dont on connaît la compétence financière, de faire une intervention remarquée, et à M. Paul Reynaud, de mentionner les premiers résultats de la politique de redressement et d'en tirer les conclusions pour l'avenir prochain. M. Piétri a déclaré qu'il fallait collaborer avec le gouvernement à l'œuvre d'assainissement budgétaire. Il n'a pas caché toutefois qu'il eût préféré à de nouvelles impôts une application plus stricte des impôts existants. « Trop de Français, a-t-il dit, désertent leur devoir fiscal ; s'ils étaient mis dans l'impossibilité de le faire, il ne serait nullement nécessaire d'instituer une super-fiscalité. »

M. Paul Reynaud a répondu à ce discours en disant qu'il était bien obligé de se placer en face des réalités. La nécessité de l'équilibre budgétaire n'a pas été contestée. Comment procéder à cet équilibre ? Ce ne sont pas, a-t-il dit, à observer le ministre, des contrôles sur le rendement des impôts en cours de perception qui feront rentrer de l'argent dans les caisses. Le ministre a démontré que la confiance revenait. Il l'a démontré avec chiffres à l'appui. La rentrée des capitaux, la hausse des rentes, l'abaissement du taux de l'intérêt sont des indices qui ne trompent pas. Toutefois, communistes et socialistes contestent ces résultats, lorsqu'ils ne les attribuent pas, au hasard. Cette partie de la démonstration de notre grand argentier a eu le don de les exaspérer. Ils s'obstinèrent à parler de la « confiance » des capitalistes et à faire semblant de croire que

l'argent moins cher, l'extension des crédits, l'allègement des charges de l'État, la possibilité, en un mot, de remettre sur pied les finances françaises, ne profitent qu'aux « deux cents familles ».

La vérité ne serait-elle pas que nos marxistes éprouvent le plus grand embarras pour expliquer à leurs électeurs que seule peut réussir une politique financière qui ne supporte pas l'hypothèque collectiviste ?

Leurs méthodes faisaient fuir la confiance. En leur substituant la simple honnêteté, on ramène la confiance. L'État redevenu honnête-homme trouve des prêteurs et peut prêter à bon marché. Mais cet État-là n'est pas cautionné par les gens de Moscou, et il est humain que ceux-ci ne le lui pardonnent pas.

René ROUSSEAU

(Lire la suite page 2.)

## M. Daladier se rendra en Corse et en Tunisie dès la clôture de la session parlementaire

PARIS, 21 décembre. — Contrairement à certaines informations, la date ni les modalités du voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie, n'ont pas encore été fixées.

Le président du Conseil partira le lendemain de la clôture de la session parlementaire qui suivra le vote définitif du budget. Il est vraisemblable que des unités de la flotte française participeront aux manifestations qui sont envisagées pour célébrer l'arrivée de M. Daladier à Tunis, mais toutes précisions à ce sujet sont prématurées.

Il se pourrait, d'autre part, que sur le chemin de retour, le président du Conseil s'arrêterait à Alger où des cérémonies se dérouleraient en son honneur. M. Daladier va conférer très prochainement avec M. Eric Labonne, résident général à Tunis, pour arrêter le programme de son voyage.

### Le redressement du crédit français à l'étranger

PARIS, 21 décembre. — L'emprunt des chemins de fer d'Etat du Maroc qui avait été émis en Hollande en novembre 1926, cinq mois après le début de l'expérience Poincaré, à 7 %, est converti en un emprunt à 5 %. L'émission s'est terminée mardi soir et l'emprunt a été couvert plusieurs fois.

Le grand succès de cette opération mesure le redressement du crédit français à l'étranger.

### Les ventes avec primes

PARIS, 21 décembre. — La commission du commerce de la Chambre a adopté un rapport sur les propositions interdisant le système de vente avec timbres-primes et primes en nature.

## Dans notre région, les chutes de neige ont adouci la température

Aujourd'hui, le thermomètre sera stationnaire

Le record du froid semble être détenu par Châtelleraut et Rochefort, où l'on a noté hier — 20°



Le parc de Barbieux, à Roubaix, sous la neige.

(Ph. J. de Rx.)



Sur les pavés glissants, les pensionnaires de l'hospice de Barbieux, à Roubaix, font leur promenade quotidienne en se tenant par le bras.

(Ph. J. de Rx.)

La France s'est réveillée mercredi couverte d'un épais tapis blanc. L'adoucissement annoncé de la température s'est aussi produit, le thermomètre marquait — 8°, par exemple, à Paris dans les endroits abrités au lieu de — 12° et même — 15° mardi.

Ce qui a contribué, d'ailleurs, à accentuer l'impression qu'il faisait beaucoup moins froid, c'est que le vent avait faibli.

Par contre, dans certaines régions le froid s'est encore accentué mercredi. C'est ainsi qu'on a noté — 30° à Châtelleraut et à Rochefort.

Il ne semble pas que la neige veuille fondre de sitôt. Aussi bien, à l'O.N.M., on prévoit une température stationnaire et de nouvelles chutes de neige.

Comme il arrive souvent, le malheur des uns fait le bonheur des autres et les skieurs parisiens ont pu se livrer à leur sport favori au bois de Vincennes, voire la nuit, place de la Concorde !

### A Roubaix

On n'était plus habitué à une telle abondance de neige depuis nombre d'hivers. La « neige de Noël » semblait réservée aux contes et aux romans...

Cette fois, ceux qui aiment la neige ont été servis à souhait. Mais, au fait, combien sont-ils ?

Dans les écoles, les enfants ont roulé des bonshommes et durci dans leurs paumes des boules élastiques de blanc-bleu.

« Tout ça est bel et bon, disaient de leur côté les livreurs, les porteurs de pain, les facteurs des postes, dont les

Comme on les comprend ! Les facteurs, déjà retardés parce que les trains avaient été ralentis, ont dû lutter avec la neige.

Les cyclistes n'avancèrent pas, les automobilistes, bien qu'ils « dompassent du gaz », les roues arrière des véhicules lançaient des paquets de neige comme les chiens jettent de la terre quand ils grattent le sol de leurs pattes.

Naturellement, de même que les trains, les services des tramways ont subi de sérieuses perturbations. On note aussi que, sur la ligne La Justice-Tourcoing du tramway C barré, les nouvelles voitures ont été presque impuissantes à lutter contre la neige et le froid qui glaçait les appareils de fermeture automatique des portes. Les vieilles voitures avaient leur revanche... Elles rattrapèrent les plus modernes...

Comme la veille, un peu partout, des canalisations d'eau, des appareils de chauffage ont eu des défaillances pour le moins déplorables.

(Lire la suite page 3.)

### Libres propos

## CONTRE-VÉRITÉS ITALIENNES

Il faut croire que la presse italienne avait préparé depuis longtemps et minutieusement sa campagne actuelle contre la France, car elle trouve pour l'alimenter des matériaux qui, s'ils ne sont pas de qualité exceptionnelle, ont du moins le mérite de la variété et du nombre.

Sans doute, lui avons-nous fourni par nos dissentiments intérieurs, les troubles sociaux, le sabotage par les extrémistes de nos forces morales et matérielles, d'excellents éléments pour sa polémique. Mais c'est surtout dans l'exploitation de contre-vérités historiques que les journaux de la péninsule trouvent les arguments qui sont destinés à frapper l'opinion fasciste.

L'Italie base ses revendications territoriales, d'abord sur les droits imprescriptibles de la race ; ensuite sur les droits naturels de l'Italie à l'expansion, enfin, sur les droits de la puissance « en devenir » et les besoins de contenir un peuple brimé dans le passé. Et voilà pourquoi, de l'autre côté des Alpes, la presse réclame la Tunisie, la Corse et Djibouti !

La Corse, pays de dialecte italien et la Tunisie, peuplée de 90.000 Italiens, doivent appartenir à l'empire. Quant à Djibouti, quel intérêt la France aurait-elle à conserver ce port, après la conquête de l'Abyssinie ?

Si le gouvernement français était interrogé par Rome — et il n'en est rien jusqu'à ce jour, — il ferait facilement table rase du raisonnement italien.

La Corse n'a jamais été italienne, ayant appartenu à la République de Gênes à une époque où l'Italie n'existait pas.

Pour la Tunisie, il est peut-être exact que ce pays soit peuplé de 90.000 Italiens contre 115.000 Français. Mais l'Italie a autant de droits sur la Tunisie que nous en avons sur la Sardaigne.

La puissance « en devenir » est du domaine du rêve, car d'après le mouvement démographique de ces dernières années, et malgré les affirmations des

contrôles des statisticiens improvisés, l'Italie se dépeuple. Aurait-elle d'ailleurs un surplus de population, qu'il serait naturel de la diriger sur l'Éthiopie, ne serait-ce que pour justifier la conquête.

Aux prétentions ridicules de la presse italienne, nous pouvons répondre encore que la péninsule fut un royaume de Napoléon et que Rome était encore, il y a soixante-huit ans, occupée par les troupes françaises. On peut ajouter que tous les vestiges de la Rome antique, et en particulier le Forum, furent exhumés grâce aux archéologues français et aux capitaux français.

Enfin, en remontant plus haut, le duché milanais a presque toujours été l'apanage de la couronne de France, et plus haut encore, que cent ans après la conquête des Gaules, le Sénat romain était en entier composé de Gaulois.

Si, en France, nous n'avions pas peur du burlesque, pourquoi ne réclamerions-nous pas, en vertu des droits historiques, le Piémont et le Milanais, la Tripolitaine et la Sardaigne ; cette fois surtout, à cause du voisinage de la Corse ?

Les journaux italiens insistent beaucoup sur les droits qu'aurait l'Italie sur le canal de Suez. Savez-vous pourquoi ? Parce que, maintenant, le pays de M. Mussolini est l'un des meilleurs clients du canal, affirme la presse romaine.

Or, nos confrères exagèrent, car en 1937 la participation de l'Italie au trafic total s'est élevée exactement à 16,04 pour cent, c'est-à-dire, pas le sixième du trafic.

Et puis, comme le fait spirituellement remarquer un publiciste français, l'Italie serait-elle la meilleure et la plus importante cliente du canal de Suez, que cela ne suffirait pas pour qu'elle en soit la maîtresse ; le fait qu'on est grand acheteur d'un magasin ne confère point le droit d'en devenir le propriétaire.

Du moins, les choses se passent ainsi dans les démocraties.

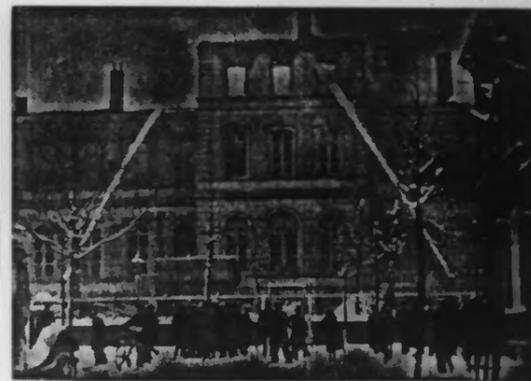
Louis DARTOIS.

## Le Palais de Justice de Courtrai est en partie détruit par un violent incendie

Les archives de l'état civil des 67 communes de l'arrondissement sont anéanties ainsi qu'une quantité de dossiers judiciaires

LES DÉGATS ATTEIGNENT PLUSIEURS MILLIONS

Au cours des opérations de sauvetage, trois pompiers subissent un commencement d'asphyxie et un autre se fracture le bras



LES POMPIERS AU TRAVAIL

(Ph. Vioz.)

Le Palais de Justice est en feu ! Telle est la nouvelle qui circule mercredi matin, de très bonne heure à Courtrai. Vers 5 h. 30 du matin, le tocsin sonnait l'alarme et bientôt la foule affluait malgré le froid aux abords du Palais de Justice, dont les deuxième et troisième étages de l'aile arrière, sur une centaine de mètres de long et sur trente mètres en profondeur, étaient devenus la proie des flammes.

M<sup>rs</sup> Léonie Popelier et M. Alphonse Vanrayveld, chargés du chauffage du

(Lire la suite page 3.)

### LE CENTRE RÉGIONAL

## La neige recouvrant le parc Barbieux les premières pierres des pavillons de la Somme, de l'Aisne, de la Meuse, des Vosges ont été posées, hier, ...symboliquement



QUELQUES PERSONNALITÉS DEVANT LE CAFÉ « LA LAITERIE »

On reconnaît, de gauche à droite : MM. K. SORY, DUPUIS, préfet des Vosges, MAHIEU, etc.

(Ph. J. de Rx.)

Tout le monde en conviendra, il ne pleura un plan du Centre régional, pour des premières pierres, de quelque enthousiasme que l'on soit animé pour le Centre régional de la future Exposition du progrès social.

Le parc Barbieux été recouvert d'un épais tapis blanc qui s'effaçait mollement sous les pas. Les arbres dénudés sortaient de la blancheur avec des ramifications noires. Seuls, quelques petits bouleaux montraient leur robe grise tachetée de sombre.

Pourtant, les voitures des « officiels », personnalités des départements qui devaient assister aux cérémonies de la pose de la première pierre de leurs pavillons respectifs, creusaient un sillon dans la neige jusqu'au café de « La Laiterie » où ils se donnaient rendez-vous.

Tout le monde étant réuni, avec beaucoup de retard sur l'heure en raison du retardement des trains qui amenaient

les délégués des départements, on procéda à la pose de la première pierre, par M. Lohse, député, maire de Roubaix, assisté de M. Kieffer Sory, adjoint, président du Centre régional et des autres adjoints, reçus aux invitations, parmi lesquels nous avons remarqué notamment : M. Mahieu, sénateur, ancien ministre, vice-président du Conseil général ; Bonnevillie, conseiller de préfecture ; Brodara, secrétaire général ; Elriart, directeur du Comité général ; Agache, secrétaire en chef ; A. Courvillat, président du Comité départemental de



Avant d'entrer en classe, de jeunes élèves du Lycée luttent à coups de boules de neige, boulevard Gambetta, à Roubaix.

(Ph. J. de Rx.)